



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Circulaire n°4759 du 05/03/2014**  
**Programme « Ecole de l'Espoir » 2014 – Fondation Reine Paola**

<p><b>Réseaux et niveaux concernés</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Fondamental et secondaire ordinaire</p> <p><b>Type de circulaire</b></p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p><b>Période de validité</b></p> <p><input type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 15/02/2014 au 31/03/2014</p> <p><b>Documents à renvoyer</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input type="checkbox"/></p> <p><b>Mot-clé :</b></p> <p>Programme Ecole de l'Espoir Fondation Reine Paola</p>	<p><b>Destinataires de la circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A Madame la Ministre chargée de l'enseignement</li><li>- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;</li><li>- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;</li><li>- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;</li><li>- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées bénéficiaires de l'encadrement différencié ;</li><li>- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficiaires de l'encadrement différencié ;</li><li>- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires libres subventionnées bénéficiaires de l'encadrement différencié ;</li><li>- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficiaires de l'encadrement différencié ;</li><li>- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;</li></ul> <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Aux services de l'Inspection ;</li><li>- Aux organisations syndicales ;</li><li>- Aux organisations représentatives des parents d'élèves</li></ul>
--	---

<b>Signataire</b>		
Ministre / Administration :	Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique Direction générale de l'Enseignement Obligatoire Mme Lise-Anne HANSE – Directrice générale	
<b>Personnes de contact</b>		
Service ou Association : Classes de dépaysement, des partenariats culture-enseignement, des avantages sociaux et des classes-passerelles		
Nom et prénom	Téléphone	Email
BEECKMANS Marion	02/690.85.40	Marion.beeckmans@cfwb.be

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance l'organisation de l'appel à projets « Ecole de l'espoir » pour l'année 2014. Ce programme d'aide, à l'initiative de la Fondation Reine Paola, offre un soutien financier et accompagne des projets novateurs destinés à améliorer l'intégration des jeunes et de leur famille.

### **QUI ?**

Cet appel à projets s'adresse aux établissements de l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une ou plusieurs implantations sont bénéficiaires de l'encadrement différencié. Les projets peuvent également émaner d'intervenants extérieurs pour autant qu'ils s'articulent en liaison étroite avec l'école et son environnement.

### **QUOI ?**

Les projets doivent impérativement s'adresser à une communauté scolaire dont les élèves connaissent des problèmes d'intégration. Les projets doivent avoir pour objectif d'augmenter les chances de réussite de ces élèves.

### **COMBIEN ?**

Les projets sélectionnés bénéficieront pour l'année scolaire suivante d'un soutien dont le montant pourra atteindre au maximum **20.000 € par an**. Ce soutien pourra être reconduit pendant un maximum de 4 ans sur base d'une évaluation annuelle positive.

### **COMMENT S'INSCRIRE ?**

Pour plus d'informations sur le règlement et modalités d'inscription, je vous invite à cliquer sur le site de l'Ecole de l'Espoir et obtenir le formulaire de candidature : [www.ecoleespoir.be](http://www.ecoleespoir.be). Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le 31/03/14.

Souhaitant soutenir l'enthousiasme des élèves et de leurs enseignants, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



FONDATION REINE PAOLA

**Appel à projets 2014**

Soutien à des projets d'intégration dans des écoles situées dans un environnement social difficile



## Qu'est-ce que c'est ?

L'École de l'Espoir est un programme qui soutient financièrement et accompagne des projets novateurs destinés à améliorer l'intégration des jeunes et de leur famille.



## Pour qui ?

Le Prix s'adresse aux implantations de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Communauté française, bénéficiaires de l'**encadrement différencié**, telles que reprises dans les listes des implantations reconnues bénéficiaires de l'encadrement différencié. Les projets peuvent aussi émaner d'intervenants extérieurs pour autant qu'ils s'articulent en liaison étroite avec l'école et son environnement.

## Critères ?

Les projets doivent impérativement s'adresser à une communauté scolaire dont les élèves connaissent des problèmes d'intégration. Les projets doivent avoir pour objectif d'augmenter les chances de réussite de ces élèves.



## Combien ?

Les projets sélectionnés bénéficieront pour l'année scolaire suivante d'un soutien dont le montant pourra atteindre au maximum 20.000 € par an. Ce soutien pourra être reconduit pendant un maximum de 4 ans sur base d'une évaluation annuelle.

## Quand ?

Les dossiers de candidature doivent être introduits avant le **31/03/2014**.

## Comment ?

Le règlement et les instructions pour introduire un dossier de candidature se trouvent sur le site [www.ecoleespoir.be](http://www.ecoleespoir.be).

## Plus d'infos ?

Fondation Reine Paola (9h – 13h)  
Avenue Slegers 356, bte 17 – 1200 Bruxelles  
Tel : 02/762 92 51  
Email : [info@ecoleespoir.be](mailto:info@ecoleespoir.be)  
[www.ecoleespoir.be](http://www.ecoleespoir.be)

